

Québec, le 6 juin 2005

M. Robert Vincent
3Ci inc.
1400, boul. Marie-Victorin, bureau 210
St-Bruno (Québec) J3V 6B9

Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville

Monsieur,

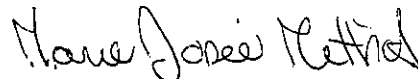
À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 24 et 25 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- En cas de formation de glace sur les pales des éoliennes, prévoyez-vous utiliser des mesures particulières de dégivrage ou de déglacage. Si oui, lesquelles ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 21 juin.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission